



**FORMULAIRE - 2020**  
**DEMANDE DE PERMIS /**  
**BALCON, PERRON, TERRASSE**  
**PORCHE - PORTIQUE - VÉRANDA**

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue  
109, rue Sainte-Anne  
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc H9X 1M2  
Téléphone : 514-457-5500  
Télécopieur : 514-457-6087  
Courriel : info@sadb.qc.ca

Date de la demande	
Adresse des travaux	

#### PROPRIÉTAIRE

Nom du propriétaire ou mandataire autorisé	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	

#### ENTREPRENEUR / EXÉCUTANT

Nom du responsable de projet	
Nom de la compagnie	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Numéro RBQ	

#### TRAVAUX

Date prévue de début des travaux	
Date prévue de fin des travaux	
Coût approximatif des travaux	

#### DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX


#### JOINDRE À VOTRE DEMANDE

- Des photos de l'emplacement projeté des travaux;
- Un plan détaillé à l'échelle avec des élévations;
- Un plan de localisation à l'échelle incluant toutes les dimensions;
- Les devis;
- Une preuve d'autorisation pour le mandataire;
- Tout autre document nécessaire à l'évaluation de la demande.

#### FRAIS

- Le paiement du permis 113 \$ (non remboursable)

#### RÉGLEMENTATION TERRASSE RÉSIDENIELLE

- Une seule terrasse résidentielle est autorisée et la superficie ne peut excéder 20 % de la superficie de plancher du bâtiment principal;
- Autorisé dans la cour arrière seulement et à au moins 2,0 mètres (6,6') de toute limite du terrain;
- La hauteur maximale d'une terrasse par rapport au niveau moyen du sol adjacent est de 60 cm (2,0') si elle est à moins de 4,0 mètres (13,1') d'une limite du terrain et de 1,30 mètre (4,3') si elle est à 4,0 mètres (13,1') ou plus de toute limite du terrain;
- Toute terrasse de plus de 60 cm (2,0') au-dessus du niveau du sol adjacent doit être munie d'un garde-corps conforme à la plus récente édition du Code national du bâtiment;
- Une terrasse peut être fractionnée entre deux ou plusieurs niveaux;
- Veuillez-vous informer auprès du service d'urbanisme pour la réglementation concernant les perrons, les balcons, les porches, les portiques et les vérandas.



## **L'occupation du domaine public est interdite sans une autorisation préalable**

### **Déclaration du requérant**

Je soussigné, \_\_\_\_\_ certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_